

**Séance du vendredi 22 janvier 2021**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 15/01/2021

Présents : 11  
Votants : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

Secrétaire de séance :  
Christelle CHAUVET

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY

**Représentés:** Luc AVELLANEDA

**Absents:** Bousquet Eric, Lacombe Sylvie, Touzy Georgette

**Objet: DETR 2021, REGION 2021, CONVENTION CANTAL HABITAT - 2021\_001**

Monsieur le Maire accompagné de Monsieur Daniel Dayral représentant de Cantal Habitat., présente à l'assemblée un projet de création de 8 nouveaux logements sociaux locatifs.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 502 767.87 € HT, soit :

- Travaux : 372 000 € HT
- Honoraires : 99 267.87 € HT
- Charges foncières : 31 500 € HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR , demande de 40% sur la totalité du projet : 201 107 €
- La Région , demande de 25% sur la totalité du projet : 112 000€
- Emprunt : 189 660.87 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de création de 8 nouveaux logements sociaux locatifs,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la DETR 2021 et auprès de la REGION au titre de création/réhabilitation d'opérations pour publics mixtes / habitat partage .
- Accepte que Monsieur le Maire signe la convention de mission d'assistance à maitrise d'ouvrage avec Cantal Habitat ainsi que tous autres documents nécessaire à la réalisation du projet,
- L'emprunt nécessaire sera inscrit au BP 2021 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 1/03/2021  
et publication ou notification du 1/03/2021

Le Maire,  
A. DUJOLS

